# Déclaration Publique d'intérêt Philippe NICOT 10/11/2013

Limousin enraciné, âgé de 52 ans ;

# Au sein du Formindep

Adhérent au *Formindep* depuis 2010. Membre du CA du *Formindep* depuis novembre 2011, réélu en novembre 2012. De décembre 2012 à avril 2013, j'ai été chargé de relation média pour le *Formindep*, mission que j'ai souhaité arrêter en raison de la surcharge de travail occasionnée.

# **Parcours professionnel**

Je suis médecin généraliste, secteur 1, installé à Panazol depuis 1991. Je participe à la permanence des soins. J'ai été jusqu'en 1999 régulateur au centre 15. J'ai eu plusieurs prises de conscience :

- d'abord dès mon internat celle de la nécessité de m'investir dans une formation continue :
- puis dès mon installation celle que ma formation initiale n'avait pas été adapté à mon exercice. Je manquais à la fois de compétence dans des domaines aussi quotidien que la réponse aux besoins de mes patients et à la rédaction d'ordonnance ;
- à ma dépendance vis à vis d'avis que je considérais comme spécialisé et qui traduisait mon incompétence dans la lecture et l'analyse des données scientifiques ;
- de la nécessité de relier la formation avec l'amélioration des soins que réellement effectué ;
- de la dépendance avec les firmes pharmaceutiques, mais également avec les organismes publics ;

Afin de ne plus externaliser les risques, j'ai donc créé diverses structures formation et réseau, je me suis formé à la pédagogie, à l'analyse des données scientifiques, je suis devenu maître de stage, puis chargé d'enseignement, pour m'investir dans l'évaluation de ma pratique puis transmettre ce savoir-faire.

Ainsi, j'ai co-créé un Diplôme Universitaire d'Evaluation en 1998 qui a fonctionné jusqu'en 2002. J'ai participé à la rédaction des Bilans Personnels Professionnels (BPP) de l'Unaformec. Et j'ai été à partir de 2000 et jusqu'en 2004, correspondant en région pour l'ANAES, puis Chargé de mission pour l'Evaluation des Pratiques auprès de la HAS jusqu'en fin décembre 2009, date de la fin de mission de ce réseau. J'ai participé, jusqu'en 2012, à l'élaboration d'une vingtaine des recommandations de la HAS, de 6 référentiels de pratique. Depuis 2011, j'ai réalisé 4 rapports d'expertises pour la réévaluation des médicaments pour la Commission de la Transparence de la HAS.

J'ai découvert que mes consultations ne pouvait pas être courtes, et qu'inévitablement la rémunération conventionnelle ne correspondrait pas à ma pratique. J'assume donc de faire une pratique de qualité, sans rémunération appropriée, d'autant que pour tenter de garder une autonomie, je n'ai pas été médecin référent et j'ai refusé le paiement à la performance. Précurseur de l'évaluation des pratiques (EPP), devenu depuis DPC, j'ai intégré depuis 20 ans, celle-ci dans mon exercice quotidien.

### Autres sources de revenus (actions, etc.)

Avec mon épouse, le loyer d'un petit appartement. Placements sur livret d'épargne et assurance vie en euros.

# Liens avec les firmes (produits de santé ou pouvant avoir un impact sur la santé publique)

Aucun

## Liens mutuelles ou assurances privées et assurance maladie

Mon épouse est médecin conseil de base à l'ELSM de la Haute-Vienne. Je cotise aux cotisations sociales obligatoires ainsi qu'à des complémentaires couvrant les différents risques maladies et retraite.

#### Contribution à une revue médicale

Je suis abonné à Prescrire et à Médecine. Depuis 1996, je suis relecteur pour la revue Prescrire, pour lequel je reçois un cadeau annuel d'une valeur d'environ 30 €, sous forme de numéro spéciaux que je donne à mes étudiants.

J'écris occasionnellement des articles qui me donne droit à versements de droits d'auteurs pour la revue Médecine, mais également pour des revues à comité de lecture : <a href="http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/?term=NICOT+P">http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/?term=NICOT+P</a>

## Contribution à un organisme de FMC

Je suis investi dans le FMC depuis 1991. J'ai mis sur pied plusieurs associations. J'ai animé de nombreuses formations et notamment des séminaires conventionnels. J'assure ponctuellement l'expertise de certains séminaires conventionnels. La formation est avant tout un engagement personnel dans ma pratique, qui a pour objectif principal d'améliorer ou de maintenir la qualité des soins que je donne. Cela nécessite de garder la main sur différents paramètres dont l'analyse de l'information, et une barrière étanche avec les différents bailleurs de fonds publics et privés.

L'organisation actuelle du DPC, et la lourdeur administrative, font qu'il n'y a aucune place pour de petites structures parfaitement autonomes et fonctionnant quasiment sans frais. Aussi si je satisferai aux obligations diverses qui me seront faite, je veillerai à ne pas perdre du temps ni le savoir-faire acquis. Je me suis efforcé de publier les résultats de l'évaluation de mes pratiques. Ce fut notamment le cas pour l'éditorial « Anticholinestérasiques : le généraliste peut-il dire non ? » qui correspondait à la fois à un échange avec un confrère, en même temps que l'application concrète et pratique de la mise en œuvre d'une pratique de soins optimale.

## Responsabilités syndicales et/ou politiques

J'ai exercé des fonctions de représentant syndical en 1994 uniquement.

## **Activités enseignantes**

Je suis maitre de stage et enseignant clinique en médecine générale à la faculté de Médecine de Limoges depuis 1995. Je reçois environ 4 externes par an, et 3 internes. Je dirige 1 à 2 thèses par an.

J'interviens dans différentes conférences ou DU sur des thèmes très variés.

## Associations ou collectifs autres que le Formindep

Je suis membre de la Société Française de recherche et de Documentation en Médecine Générale (SFDRMG), du collège régional des généralistes enseignants du limousin, de l'association alerte des médecins sur les pesticides, et de Panaz'émoi, association œuvrant notamment pour la mise en œuvre de jardins familiaux sur ma commune.

## Sites webs, blogs, sociétés de communication

J'ai une page facebook.

Je suis membre titulaire du comité de protection des personnes (CPP) SOOM IV. J'ai été nommé par le directeur de l'ARS du Limousin en juin 2012.

A Panazol le 10/11/2013